

11 avril, 2024.

Objet : Mémoire sur l'avenir de la forêt québécoise

Au comité menant les consultations sur l'avenir de la forêt québécoise

Le processus de consultation sur l'avenir de la forêt québécoise se base sur un document produit par le bureau du forestier en chef. Ce document est muet concernant les préoccupations des Premières Nations et Inuits. Le site internet de la consultation aborde quatre thèmes pour l'ensemble des partenaires et un 5ième uniquement pour la consultation avec les autochtones. Ainsi les non-autochtones sont interpellés à se prononcer sur un avenir de la forêt québécoise qui exclut les autochtones.

Le cahier des participants propose une réflexion sur des enjeux tels que les changements climatiques, les multiples usages de la forêt, et la conciliation de ces usages. Cela dit le document pour les non-autochtones est muet au sujet des peuples qui vivent encore dans la forêt et de la forêt. On comprend que les autochtones veulent négocier de nation à nation, ce qui est tout à fait légitime, mais un processus mener 100% en parallèle renforce l'ignorance et limite la capacité de co-construire une vision de l'avenir de la forêt pour l'ensemble de la société.

Les Nations autochtones ne sont pas une partie prenante comme les autres acteurs du milieu forestier, à cause de leur liens intimes et leur responsabilité envers le territoire. La très grande majorité des peuples autochtones au Québec n'ont jamais cédé leurs droits sur leur territoire. Ce fait historique les places dans un contexte différent des groupes non-autochtones et devrait être reconnu d'emblée dans le processus. Ainsi, il aurait été souhaitable qu'une discussion de Nation à Nations ait lieu en amont et que les points saillants de cette réflexion soient partagés par la suite avec les autres parties prenantes de cette consultation. Le Québec devrait planifier la foresterie une fois que les décisions prises sur ce que l'on doit garder sur le territoire pour assurer la résilience de l'écosystème forestier et le maintien des valeurs autochtones. Présentement, tant l'aménagement forestier écosystémique que les valeurs autochtones sont des contraintes à la foresterie que l'on cherche par tous les moyens à limiter au maximum.

Le fait d'isoler les processus des tables de réflexion est un manque flagrant de sérieux à développer une vision québécoise harmonisée de l'avenir de la forêt. Cette démarche en silos entretient l'ignorance et la méfiance. Nous exigeons la transparence et la mise en évidence de l'importance des considérations autochtones dans toutes les étapes du processus de réflexion sur l'avenir des forêts. Nous demandons au gouvernement d'être transparent, de communiquer les discussions et démarches entreprises avec les autochtones en amont du processus de consultations avec les autres parties prenantes pour développer une vision de l'avenir de la forêt inclusive et respectueuse des Premières Nations et ce pour tous.tes les québécois.es.

Merci de considérer nos réflexions,



Daniel Kneeshaw
Citoyens du Québec

Louis De Grandpré